



Délégation départementale de la Haute-Vienne

Pôle santé publique et santé environnementale

Dossier suivi par : S. AUVINET/ K. MADARASSOU

Téléphone : 05 55 11 54 79/5467

Fax : 05 55 11 54 05

Courriel : sandrine.auvinet@ars.sante.fr

Limoges Métropole Communauté Urbaine
Pôle aménagement et développement social
Direction du Développement Territorial et de
l'Aménagement de l'Espace
19 rue Bernard Palissy - CS 10001
87031 LIMOGES Cedex

Limoges, le 04 février 2019

Nos réf : 20190129-modif n°1 et 2 - PLU Eyjeaux.

Vos réf : votre courrier du 30 janvier 2019

Objet : modifications n° 1 et 2 du PLU de la commune d'Eyjeaux.

Par courrier visé en référence reçu dans mes services le 01 février 2019, vous me demandez mon avis sur le dossier relatif aux modifications n° 1 et 2 du PLU de la commune d'Eyjeaux.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dossiers transmis, appellent de ma part les observations suivantes :

- La modification n°1 consiste à la modification du règlement écrit de la zone agricole afin d'y faciliter l'implantation d'annexes et d'extensions et ainsi permettre l'évolution des habitations existantes tout en respectant l'activité agricole.

Mes services souhaitent attirer l'attention de la commune sur cette modification de règlement qui devra permettre de respecter les distances réglementaires d'implantation des extensions par rapport aux bâtiments d'élevage présents sur la zone, conformément au Règlement Sanitaire Départemental et à la réglementation des ICPE.

- La modification n°2 consiste à la mise en place d'un Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limité (STECAL) agricole économique. Cette modification est motivée par le souhait d'une entreprise artisanale de développer son activité.

Cette modification n'appelle pas de remarque particulière de la part de mes services.

**P/Le Directeur de la Délégation Départementale,
Le Responsable du Pôle Santé publique et Environnementale,**


Florian BESSE